N° 386 CINQ CENTIMES Dimanche 15 Décembre 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir N° 18
TOURCOING, rue Verte 56

PRIX DES ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .. 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. » —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal* · Lille, 50, rue Nationale, à PARIS à *l'Agence Audbourg*, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la *BELGIQUE* et la *HOLLANDE*, à la Société anonyme de publicité générale 104 boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

*A partir du 25 Décembre prochain, l'***Avenir de Roubaix-Tourcoing** *sera imprimé en caractères neufs.*

## Bourse du Boulevard

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 0/0 Français.. | 88 | 35 | Ext. d'Esp 4 0/0 | 72 | 93 |
| 4 1/2 0/0 Franç. | .. | .. | Rio-Tinto..... | 408 | 75 |
| Egypte 6 0/0.... | 471 | 25 | Panama....... | 63 | 12 |
| 5 0/0 Italien.... | 95 | 57 | Russe...... | .. | .. |
| 5 0/0 Turc..... | 17 | 97 | Banque Brésil. | .. | .. |
| Chemins Turcs. | .. | .. | Suez.... | ... | .. |
| 6 0/0 Hongr. or | .. | .. | Tharsis....... | ... | .. |
| Chemin Ottom. | 76 | 50 | Tendance ferme. | | |

## VIVRE ET MARCHER

On aurait été bien naïf de penser, du côté des républicains, que les groupes de droite se résigneraient à laisser la République travailler tranquillement aux affaires du pays.

Si les monarchistes à la Chambre se sont surveillés d'un peu plus près depuis l'ouverture de la session, c'est bien évidemment qu'ils espéraient obtenir ainsi un certain nombre de validations de leurs amis, dont l'élection prêtait le flanc aux plus graves critiques. Ils n'ont pas trop mal réussi; ils ont gagné à ce jeu une demi-douzaine de sièges qui auraient pu leur être sérieusement contestés. Mais attendons la fin de ces validations, qui est proche, et ces bons amis nous chanteront une autre chanson.

Au fond, leurs journaux n'ont pas désarmé un seul jour; ils ont laissé les parlementaires poursuivre leurs petites combinaisons, ils ont même reproduit avec complaisance des interviews, d'ailleurs sans authenticité, remplis des plus belles promesses de paix et de conciliation; mais ils n'ont pas modifié une ligne de leur politique. Ils ont continué de faire au gouvernement républicain et à la Constitution une guerre acharnée.

Les boulangistes en même temps nous font savoir qu'ils n'abandonnent rien de leurs projets, ils vont saisir toutes les occasions qui pourront se présenter, et ils en feront naître quelques-unes au besoin pour remuer les éléments d'agitation épars çà et là. Un de ces jours, M. Naquet et ses amis commenceront par se rendre « en corps » à un grand meeting d'indignation, où l'on protestera contre les verdicts de la Chambre, où l'on proclamera le droit à l'insurrection, et M. Andrieux aura son rôle dans la pièce.

Les républicains auraient donc le plus grand tort de penser qu'ils peuvent s'endormir sur leurs lauriers électoraux, il faudra travailler chaque jour à compléter la victoire, à défendre la République, à faire vaillamment et laborieusement les affaires du pays. Nous avons vu qu'il y avait à la Chambre une majorité républicaine, une majorité de gouvernement: c'est à elle maintenant de savoir vivre et de savoir marcher.

Hector DEPASSE.

## NOS DÉPÊCHES

*Service spécial télégraphique et téléphonique de* **l'Avenir de Roubaix-Tourcoing**

### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

**Les élections contestées**

Le huitième bureau a conclu par 15 voix contre 14 à l'invalidation de M. Schneider, député d'Autun. Le bureau a repoussé par 20 voix contre 6 l'enquête sur l'élection Griffulhe et a prononcé sa validation par 20 voix contre 3.

**La Commission de l'armée**

La commission de l'armée a nommé M. Mézières, président; MM. le général de Frescheville (conservateur) et de Mahy, vice-présidents, Cavaignac et Dreyfus, secrétaires.

Voici un résumé du discours de M. Mézières, en prenant possession de la présidence de la commission de l'armée.

Il remercie la commission de l'honneur qu'elle lui fait et dit qu'il lui est bien doux de voir qu'elle a élevé un Lorrain dans trois législatures successives à la présidence.

Après avoir rappelé la nécessité du travail : « Nous nous rencontrerons, dit-il, sur ce terrain de la concorde, au-dessus des luttes et des divisions politiques; nous inspirant uniquement de pensées patriotiques, nous travaillerons ensemble avec une même volonté et un même cœur à l'amélioration, au perfectionnement de la défense nationale. »

Il rappelle ensuite que la précédente commission vota la loi de recrutement et d'autres projets pour fortifier notre armement, mais qu'il reste bien à faire avec le progrès incessant, les découvertes et l'émulation des peuples.

Enfin, quand je vois autour de moi, dit-il en terminant, tant d'esprits distingués qui, par le caractère, le talent, sont l'honneur du Parlement, je suis sûr d'avance que notre tâche patriotique sera bien remplie. »

**La Commission des mines**

La commission des mines a nommé M. Baihaut, président, et M. Haynaut, de Béthune, secrétaire.

Elle a décidé ensuite d'adopter le projet du Sénat sur les délégués mineurs, apportant certaines modifications qui porteront sur l'abaissement de l'âge des délégués, la réduction du temps de service dans les mines pour l'éligibilité et qui tendront à assurer leur indépendance vis à vis des compagnies.

**La clôture de la session extraordinaire**

Dans les couloirs, on prévoit que la session extraordinaire sera close jeudi prochain, la Chambre n'ayant plus à examiner que 27 élections, dont deux ou trois au plus donneront lieu à un débat relativement long.

L'ouverture de la session ordinaire, fixée par la Constitution au deuxième lundi de janvier, aurait par conséquent lieu le lundi 14 janvier.

**La question Mermeix**

M. Le Provost de Launay a l'intention de transformer en interpellation la question de M. Mermeix au ministre de la guerre sur le couchage et l'alimentation des soldats de deux mois.

**Le groupe protectionniste**

Le groupe protectionniste du travail national a décidé de dresser une liste des projets déposés sous l'ancienne législature et qui pourraient être repris.

**Les fonds secrets**

On prévoit que le débat qui s'ouvrira demain sur les fonds secrets ne durera pas plus de deux heures; il sera circonscrit entre les explications de M. Constans, le discours du rapporteur du bureau et celui d'un membre de la droite déposant un amendement tendant à la réduction à 600,000 fr.

C'est sur cet amendement que portera principalement la discussion, mais il est probable qu'il sera repoussé à cinquante voix de majorité.

Un membre boulangiste prendra aussi la parole dans les débats des fonds secrets, pour expliquer le rôle du groupe, qui refusera les crédits.

### NOUVELLES DIVERSES

**M. CARNOT A MARSEILLE**

Paris, 13 décembre. — La municipalité de Marseille a invité M. Carnot à aller visiter la ville.

M. Carnot a accepté sans donner de date fixe, mais le voyage aura lieu probablement au printemps prochain.

**LES USINES DE BESSÈGES**

Bessèges, 13 décembre. — La situation dans l'usine est moins tendue aujourd'hui, par suite d'une nouvelle combinaison proposée aux financiers; on leur garantit 20 0/0 de leurs capitaux convertis en actions de la nouvelle société, afin d'aider au relèvement des usines.

Les bénéfices certains depuis la hausse sur les fers et la vente active sur les houilles font qu'un grand nombre d'intéressés ont accepté cette combinaison favorable à leur créance.

On pense que la majeure partie des créanciers l'acceptera.

Le travail continue et on embauche même des houilleurs à la mine Lalle, la population est plus rassurée et on attend sans inquiétude; une solution prochaine est définitive.

**APPEL AU PATRIOTISME DE LA PRESSE**

Paris, 13 décembre. — Depuis quelque temps, divers journaux publient sur nos formations de guerre et, en particulier, sur les séances du conseil supérieur, des renseignements qui, fort heureusement, sont pour la plupart inexacts. Mais certains détails pourraient nuire aux intérêts de la défense nationale.

Le ministre de la guerre fait appel au patriotisme de la presse, pour qu'elle s'abstienne désormais de publications de ce genre. Tout ce qui touche aux formations de guerre, au plan de mobilisation, à la distribution du nouvel armement, à la composition des poudres et des explosifs, aux travaux des places fortes doit rester absolument secret.

**ASSASSIN DE SES SŒURS**

Rodez, 13 décembre. — Un nommé Albenque, âgé de dix-neuf ans, comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises comme prévenu de viol et de double assassinat.

L'accusé, qui était domestique à Bozouls, alla, le 5 mai 1889, au domicile maternel, tira d'abord plusieurs coups de revolver sur ses deux sœurs, les acheva à coups de pioche, et son crime accompli se rendit à la gendarmerie, où il fit un récit mensonger.

L'instruction judiciaire établit qu'Albenque avait tué ses sœurs dans un but intéressé, afin d'avoir une plus large part dans les biens de leurs parents. Elle établit encore qu'il avait commis un viol sur une bergère en avril dernier.

Albenque continue à l'audience le système qu'il adopta quelques jours après son entrée en prison, celui de simuler l'idiotie. Il répond aux questions qui lui sont posées par monosyllabes. Le président essaye vainement d'obtenir des réponses précises.

Il y a cinquante six témoins.

Les dépositions faites ce matin sont accablantes pour l'accusé qui aurait dit à plusieurs personnes: « Je tuerai mes deux sœurs; je serai condamné à dix ans de travaux forcés, et je reviendrai dans mon pays plus riche. Je n'aurai pas besoin de me louer comme domestique. »

Les médecins déclarent que l'accusé simule la folie, mais est conscient de ses actes et est responsable.

L'audition des témoins sera terminée dans la soirée.

## L'INFLUENZA

**A BRUXELLES**

Bruxelles, 13 décembre. — Plus de 40 cas d'influenza se sont manifestés parmi les employés du bureau central des postes à Anvers.

Des officiers et des soldats du génie ont été atteints.

**A LONDRES**

Londres, 13 décembre. — L'épidémie d'influenza sévit toujours avec une certaine intensité dans les quartiers ouest de Londres. De nouveaux cas ont été signalés à Shepherds Bush, quelques uns particulièrement graves.

**A BERLIN**

Berlin, 13 décembre. — L'influenza augmente. On signale de nombreux cas parmi les télégraphistes-postiers et le personnel des théâtres.

## DERNIÈRE HEURE

### Le duel mortel de Marseille

**COUR D'ASSISES D'AIX**

Aix, 13 décembre. — M. Belz de Vilas, le boulangiste qui a tué en duel M. Piérotti, secrétaire de rédaction du *Petit Provençal* comparait devant la cour ainsi que les témoins.

Tout d'abord Belz est seul sur le banc des accusés mais sur les observations de l'avocat général, les autres prévenus y prennent également place.

Leur attitude est très correcte, pendant la lecture de l'acte d'accusation, Mᵉ Dauphin, avoué, dépose les conclusions tendant à se porter partie civile au nom de la veuve Pierotti.

Après l'appel des témoins, le président procède à l'interrogatoire de Belz de Vilas qui déclare que sa polémique contre le *Petit Provençal* n'a pas été agressive, notamment l'article qui a amené le duel.

Il ajoute que ce qui l'a surtout blessé, c'est le reproche que lui a adressé le *Petit Provençal* d'être un révisionniste, alors que ce journal l'avait été également.

Il déplore avoir été obligé d'aller sur le terrain avec son amie Pierotti, qu'il est allé voir pour arranger l'affaire et il affirme que celui-ci a été poussé de telle sorte qu'aucun arrangement ne fut possible.

Le président lit le rapport du médecin qui a donné ses soins à Pierotti; la blessure était si grave qu'on s'est demandé si le coup avait été loyal.

Belz de Vilas proteste et dit qu'il a transporté lui-même le blessé et que dans toute cette malheureuse affaire, il a agi sous l'empire de la surexcitation politique, il ajoute qu'il aurait pu y avoir deux cadavres au lieu d'un.

Le président. — C'est la moralité du duel.

Il est procédé à l'audition des témoins.

Théophile Fabre, président du Comité. — « Le bulletin officiel déclare que l'attitude de M. Belz de Vilas a été de tous points correcte. »

Le témoin Brégas, vice-président du comité révisionniste confirme la déposition de M. Fabre.

M. Bonge, député, dépose : « Pierotti était mon vieil ami et c'est une fatalité qui m'a mêlé à cette triste affaire. Je savais Pierotti fort à l'épée et son maître d'armes me l'avait confirmé sur le terrain. Pierotti, dit-il, était depuis un mois en proie à une grande irritabilité.

M. Bonge ajoute que les témoins ne se sont pas aperçu que Pierotti avait été touché au bras. Cette blessure a dû être simultanée avec celle qui a amené la mort.

M. Simibaldi, rédacteur au *Démocrate*, confirme qu'il est exact que Pierotti s'est refusé à un arbitrage.

Le témoin Morin dit qu'il a conseillé Pierotti de terminer par un dîner une querelle sans importance.

## PLUS FORT QUE STANLEY

On lit dans la *Paix* :

Il n'est bruit que de Stanley et de son voyage, et cette terrible odyssée de trois ans à travers le continent noir est, en effet, prodigieuse. Mais combien de gens prêtent attention à ce fait qu'un des nôtres, un capitaine au long cours de notre marine marchande, un Français, M. Thivier, vient, lui aussi, de traverser l'Afrique équatoriale, de l'Atlantique à l'Océan Indien, et d'arriver à Mozambique le jour même où le grand voyageur yankee arrivait à Bagamoyo ?

S'il s'agissait d'un Anglais ou d'un Allemand, le télégraphe ne chômerait pas de dépêches sur son compte; tous les journaux du monde s'occuperaient de lui et relateraient à l'envi ses moindres faits et gestes. Mais au lieu de s'appeler Wissmann, Smith ou Peters, il s'appelle tout simplement Trivier, il n'est que Français et deux ou trois feuilles de Paris ou de la province ont seules jusqu'ici jugé à propos de signaler son audacieux voyage et son heureuse arrivée.

Croirait-on que sa traversée du « continent mystérieux », qui a fait vendredi l'objet d'une communication intéressante et applaudie à la Société de géographie, n'est même pas indiquée par une ligne, par un mot, dans tels journaux très sérieux que nous pourrions nommer, dont les rédacteurs spéciaux suivent et résument religieusement d'ordinaire toutes les séances de ladite Société ? Lisez leurs comptes-rendus de la séance du 6, vous n'y trouverez pas la moindre allusion à ce voyage d'un Français, brièvement raconté devant un auditoire français.

Est-ce pour ménager les amours propres anglo germaniques que l'on fait ainsi le silence sur une expédition si périlleuse pour l'explorateur et si honorable pour son pays?

Remarquez la curieuse coïncidence des dates. C'est vers le 13 avril que Trivier a quitté Kasongo, sur le Congo: c'est le 10 avril que Stanley a quitté Kavali, presque sous le même méridien, sur la rive occidentale de l'Albert-Nyanza. C'est le 4 septembre que tous les deux atteignent le Grand-Océan, mais beaucoup plus au Sud qu'ils ne se l'étaient proposé, puisque l'objectif du voyageur anglais était Monbaz et non Zanzibar, et celui de l'explorateur français Zanzibar et non Mozambique.

Quels dangers a courus le capitaine Trivier au cours de ce voyage à travers l'Afrique, et au moment où le noir continent se referme, plus hostile et plus réfractaire que jamais, devant les hommes blancs? Quelles découvertes a-t-il faites? Quel itinéraire a-t il suivi, du Congo à la côte? Nous ne le savons pas encore ; mais nous savons bien que ce n'est pas un mince honneur pour Trivier que d'avoir été, de si loin qu'on voudra, mais avec des ressources infiniment plus modestes, l'émule de Stanley; que c'est une bonne fortune pour notre pays que de pouvoir inscrire, dans l'histoire des explorations africaines, le nom de notre compatriote à côté de ceux du yankee Stanley et de l'allemand Eminpacha, de son vrai nom Schnitzler ; que notre devoir de Français, enfin, est de saluer cordialement ce Français échappé, à force de vaillance et d'audace, aux pièges et aux périls de ce redoutable coin de la mappemonde qui s'appelle l'Afrique équatoriale.

## L'AFFAIRE GOUFFÉ

**Fin de l'exposition de la malle. — Le départ de M. Goron**

La malle ayant servi au transport du cadavre de l'huissier Gouffé et le *fac simile*, qui étaient exposés à la Morgue depuis le 25 novembre dernier, ont été enlevés hier matin par les soins du service de la sûreté. En somme, cette exhibition a obtenu un grand succès de curiosité; mais elle n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait.

Bien que la reconnaissance de la malle ait été effectuée à Londres, on avait décidé de la laisser exposée à la Morgue pendant quelques jours encore, dans l'espérance de retrouver le cocher qui a dû la charger sur son véhicule pour la transporter à la gare de Lyon, dans la matinée du 27 juillet. Beaucoup de cochers se sont présentés; plusieurs ont cru devoir faire des déclarations dont, malheureusement, l'inanité a été reconnue après vérification.

Le seul intérêt que pourrait maintenant offrir l'enquête, ce serait la découverte de la maison du crime. Si cette maison est un hôtel meublé, il y a beaucoup de chance pour que le propriétaire ne vienne jamais révéler à la justice les choses tragiques qui se sont passées chez lui, car la publication donnée à cette révélation discréditerait à tout jamais son établissement. Mais les garçons qui ont dû descendre la malle de la chambre où le crime a été commis, sur le trottoir, ne sont pas tenus à la même réserve intéressée. De ce côté, il y a peut-être un peu d'espoir.

Le départ de M. Goron pour Londres est imminent. On n'attend plus que l'autorisation du parquet de Lyon pour faire franchir le détroit à la malle de Miller, et l'on espère que les magistrats lyonnais ne persisteront pas dans l'attitude obstructive que nous avons signalée hier.

## LE CRIME DE NEUILLY-PLAISANCE

**La descente du parquet. — Mobile mystérieux**

Les magistrats du parquet de Pontoise se sont transportés hier à Neuilly-Plaisance. L'autopsie de la jeune Françoise Devocont a été pratiquée en leur présence; cette opération n'a rien révélé de particulièrement intéressant, sinon que la victime n'a point été violée, comme on l'avait cru tout d'abord.

Le corps ne portait aucune meurtrissure indiquant qu'il y avait eu lutte; le coup a été porté à la gorge avec une telle force que la tête a été presque détachée du tronc. Mme Baudet ne s'est absentée de la villa qu'un quart d'heure, pour aller porter du bouillon à une voisine, et c'est pendant cette courte absence que la jeune fille a été assassinée, dans la cuisine et non dans la chambre à coucher.

On se perd en conjectures sur le mobile de ce crime épouvantable, et l'on ne voit personne ayant un intérêt particulier à le commettre. Françoise Devocont sortait, comme on sait, de chez les sœurs de Notre-Dame-de-la-Croix, rue de Vaugirard; depuis qu'elle était au service des époux Baudet, elle n'avait jamais demandé à s'absenter et on ne lui connaissait pas d'amoureux.

## QUATRE-VINGT-NEUF

**13 DÉCEMBRE**

Dom Gerle, chartreux, député de Riom fait au nom de sa communauté un don patriotique fort important ; il saisit cette occasion pour affirmer l'attachement du bas-clergé aux décrets de l'Assemblée nationale. Il demande, en outre, que l'Assemblée laisse à tous les religieux contents de leur état, la liberté de demeurer attachés à leurs règles et qu'elle prenne les moyens de faire ordonner la sécularisation des autres.

Les paroles de dom Gerle excitent de vifs applaudissements.

Le même jour, une scène d'un autre genre se passe au district de Saint Etienne-du-Mont. La motion de l'abbé de Cournaud sur le mariage des prêtres y est discutée pour la troisième fois. L'affluence était énorme; dix-neuf orateurs, ont pris la parole, et ont rapporté le témoignage d'évêques et de prélats. Au sixième siècle, la question ayant été agitée au conseil de Mâcon, les vieux évêques se prononcèrent pour le mariage et les jeunes prêtres pour le célibat.

L'abbé de Cournaud, à l'appui de son opinion, cite divers passages des pères de l'Eglise ; or, il a vu que les filles étaient jolies et *que sous le ciel n'est un plus bel animal* et qu'il faut aller au devant d'elles. *Et viderunt quod essent pu ch œ et obviam edierunt*. Pour conclure, l'abbé déclare que si sa motion est adoptée par l'Assemblée, il sortira de lui une postérité plus nombreuse que celle d'Abraham.

A minuit, comme on ne pouvait tomber d'accord, le président a levé la séance en disant qu'il n'y avait lieu à délibérer.

---

FEUILLETON DE *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 45

# La Petite Mionne

DEUXIÈME PARTIE

LES DESESPERÉS

— Je comprends, dit il d'une voix douce et pleine de tristesse: j'étais là, ayant une corde au cou; vous êtes arrivés et vous avez coupé la corde.

— Vous viviez encore, répondit Alexis, nous ne pouvions pas vous laisser mourir.

— C'eût été lâche et infâme! ajouta Georges.

L'autre secoua tristement la tête.

— Vous deviez me laisser mourir, prononça-t-il d'un ton douloureux.

Les deux amis ne purent s'empêcher de tressaillir.

— Pourtant, continua l'ouvrier, je n'ai pas le droit de vous en vouloir de ce que vous avez fait; aller, c'est un mauvais service que vous m'avez rendu...

Je suis malheureux, je souffre... mon mal est là, au cœur, inguérissable... La vie m'est à charge, je n'en veux plus.... Savez vous, messieurs, qu'il faut avoir un grand courage, quand on est plein de force et de jeunesse, pour se donner la mort? C'est un acte de mon courage et de ma volonté que vous venez de détruire ; il me faudra passer par une nouvelle épreuve, car demain je recommencerai.

Alexis et Georges échangèrent un regard rapide et baissèrent la tête.

Ils étaient pénétrés jusqu'au fond de l'âme de l'amertume des paroles du jeune ouvrier. N'avait-il pas raison de leur parler ainsi?

Quoi, tous deux étaient venus là pour se tuer, et ils avaient empêché le suicide d'un autre! De quel droit?

Assurément, ils n'avaient pas pensé, en voyant le pendu, que ce malheureux accomplissait l'œuvre de destruction qu'eux-mêmes avaient résolue.

Et si tout à l'heure la même chose leur arrivait? Si, sortant tout à coup de derrière un massif, un homme robuste se précipitait sur Georges et lui arrachait le pistolet des mains, que diraient-ils? Ils seraient furieux et ils lui parleraient, à ce malavisé, comme l'ouvrier leur parlait. Avec violence, avec colère, ils lui diraient : De quoi vous mêlez vous; laissez donc mourir ceux qui ne veulent plus vivre!

Telles furent les réflexions des deux amis pendant un instant de silence.

— Peut-être ne me comprenez-vous pas, messieurs, poursuivit le jeune ouvrier, reprenant la parole; il faut être comme moi, un désespéré, pour savoir qu'il arrive un moment où l'on ne tient plus à aucune des choses de la terre; il faut voir son existence brisée, le bonheur devenu impossible, l'avenir à jamais fermé devant soi pour considérer la mort comme le plus grand des bienfaits, et être ingrat à ce point envers le créateur qu'on ne veuille plus de l'âme, du cœur, de l'intelligence et de la pensée qu'il a mis en vous!

Je ne peux pas vous remercier; mais je vous l'ai dit tout à l'heure, et je vous le répète, je ne vous en veux pas. Si j'eusse été à votre place, j'aurais probablement fait aussi ce que vous avez fait. Un homme tombe à l'eau, on s'y jette pour le retirer; un homme vient de se pendre, on se hâte de couper la corde pour le sauver. En portant secours à son semblable, en l'empêchant de mourir, l'homme obéit à un sentiment naturel.

Messieurs, vous m'avez fait l'honneur de me dire que vous étiez mes amis; à ce titre me permettez-vous de vous serrer la main?

Aussitôt les mains s'unirent. Ce fut une étreinte fraternelle.

— Superbe, c'est superbe! pensait le personnage qui continuait à dissimuler sa présence derrière le tronc du chêne; en vérité, je suis curieux de savoir comment se terminera l'aventure.

— Monsieur, dit Alexis Mollin au jeune homme, vous plaît il de nous dire votre nom?

— Je m'appelle Etienne Renaudin.

Le poète s'inclina.

— Moi, monsieur Etienne Renaudin, dit-il, je me nomme Alexis Mollin et le nom de mon ami est Georges Ramel.

En entendant ce nom, le quatrième personnage eut un haut le corps et, avançant la tête, il répéta d'une voix étonnée et émue :

— Georges, Georges Ramel!

Monsieur Etienne, reprit Alexis, mon ami et moi nous reconnaissons notre tort envers vous et nous trouvons que vous auriez le droit de nous reprocher d'une façon sévère notre malencontreuse intervention. Pas une parole de colère! Et vous poussez la générosité jusqu'à nous pardonner. Ah! vous êtes un noble cœur.

— Vous croyez, monsieur Etienne, que nous ne comprenons pas qu'on ait le mépris des choses de la terre, le dégoût de la vie et qu'on veuille en sortir brusquement par un moyen violent. Eh bien, détrompez-vous: nous sommes comme vous deux désespérés, et, comme vous, las de souffrir.

Voyant l'avenir fermé devant nous, vaincus dans la lutte contre l'adversité, nous aspirons à l'éternel repos. Sachez donc que nous sommes ici, au bois, parce que tous deux, dans un instant, nous allons nous tuer!

La tête de l'homme caché émergea derrière le tronc de l'arbre.

— Hein! murmura-t-il, que dit-il donc celui-là? Quoi, eux aussi veulent se suicider! Ah! çà, mais cela devient de plus en plus intéressant.

— Maintenant, monsieur Etienne, continua le poète, expliquez-vous, si vous le pouvez, pourquoi, voulant nous-mêmes nous tuer, nous avons coupé la corde qui vous étranglait. Moi, je ne saurais le faire. Etrange contradiction des sentiments humains! Nous voulons mourir et nous ne permettons pas qu'un autre meure, comme si nous étions, mon ami et moi, jaloux de la froide embrassade de la mort.

Vous avez l'intention de recommencer demain. Soit. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de vous exhorter à renoncer à votre projet. Soyez tranquille, nous ne serons plus là pour couper la corde.

Alexis Mollin se tut et Georges Ramel prit la parole.

— Ami Etienne, dit-il presque gaiement, mon ami Alexis et moi nous partons ce soir, avant une heure; nous arriverons avant vous au pays inconnu où nous allons. Vous nous y retrouverez : et s'il y a dans ce pays une bonne hôtellerie, votre chambre y sera retenue d'avance à côté des nôtres.

Amis d'un instant, puisque nous ne devons plus nous revoir en ce monde, nous resserrerons nos liens d'amitié dans l'autre. Là-bas nous serons de bons amis; nous ne nous quitterons jamais ; nous nous aimerons comme trois frères. Et si parfois nous nous ennuyons, nous nous distrairons en causant entre nous des vilaines choses de la terre.

— Oh! les braves jeunes gens, se disait le personnage dans la coulisse; allons, les hommes ne sont pas aussi méchants que je le croyais; il y a encore de nobles cœurs, des âmes grandes!

— Ami Etienne, reprit Alexis, nous allons nous quitter; mais, avant, ceux qui meurent aujourd'hui vont donner l'accolade à celui qui mourra demain.

Pour le coup, notre quatrième personnage ne put plus se contenir. Il s'élança de derrière l'arbre et entra en scène en criant d'une voix vibrante et forte :

— Bravo! bravo!

Instinctivement, les trois jeunes gens se serrèrent l'un contre l'autre.

L'homme marcha vers eux, traînant sa corde sur ses talons.

Alexis Mollin, fronçant les sourcils, fit un pas en avant.

— Qui êtes-vous? demanda-t il à l'inconnu.

— Un malheureux comme vous, répondit l'homme.

— On ne le dirait guère, répliqua le poète, souriant ironiquement, en voyant le vêtement de drap fin et à la dernière mode que vous portez.

— Le vêtement n'empêche point le malheur; le cœur et l'âme d'un souverain peuvent souffrir sous son manteau royal.

— C'est vrai. Enfin, qu'est-ce que vous nous voulez?

— Je veux vous dire que j'ai entendu vos paroles; je veux vous dire que vous êtes tous trois de bons et braves jeunes gens!

— Ainsi, vous étiez là, caché, nous écoutant?

— Oui. Mais je suis arrivé ici le premier. Vous, Etienne Renaudin, je vous ai vu vous pendre, et je ne vous ai pas arrêté parce que rien en moi ne m'a crié que je devais empêcher votre suicide. Et cependant, Alexis Mollin, quand vous avez coupé la corde, j'ai applaudi du fond de l'âme. Et quand j'ai vu que grâce à vous deux, le pendu était sauvé, j'ai senti pénétrer en moi un immense bien-être que je ne connaissais plus depuis longtemps.

Tenez, regardez cette corde... Eh bien, comprenez-vous? Comme vous, jeunes gens, je suis venu ici pour mourir. Comme vous, dégoûté de la vie, ayant le monde en horreur, désespéré, j'ai pris cette corde pour me pendre. Alexis Mollin, croyez-vous maintenant, que je sois aussi un malheureux?

Peut-être suis-je un peu plus riche que vous, mais qu'est-ce donc d'avoir chaque jour sa croûte de pain à manger quand on a plus rien à espérer, quand un monstre infernal s'est emparé de votre pensée et lentement, sans répit, vous ronge jusqu'au cœur? On se lasse à la fin de traîner partout, à travers la nuit noire peuplée de fantômes, une existence misérable!

Mais parlons de vous, jeunes gens: Vous avez la jeunesse, la santé... Vous êtes pleins de vie et vous voulez mourir? Mourir, quand vous êtes si dignes de vivre! Allons, allons enfants, réconfortez vos cœurs et rassurez vos âmes. Le malheur vous a frappés, qu'importe! Tenez-lui tête! Vous êtes terrassés, relevez-vous! Tant qu'on peut se tenir debout, la lutte n'est pas finie. Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas; après l'orage le ciel s'éclaircit et le soleil reparait radieux; le calme succède à la tourmente.

Vous croyez que l'avenir vous est fermé; erreur, c'est pour la vieillesse seule que l'avenir se ferme. Aujourd'hui, vous êtes désespérés; mais dès demain peut-être, dissipant les ombres qui vous environnent vous aurez la clarté rayonnante d'un sourire de l'espérance.

Ah! ah! vous secouez la tête, vous n'êtes pas convaincus... Eh bien, écoutez-moi! Vous voyez cette corde, je la jette; je ne veux plus mourir! Et pourtant je touche à la vieillesse, et seul ici je peux dire: l'avenir m'est fermé. Je ne veux plus mourir parce que, grâce à Georges Ramel et à Alexis Mollin, Etienne Renaudin n'est pas mort.

Jeunes gens, vous avez réchauffé mon cœur et m'avez rendu un peu de la foi que j'ai perdue; voilà pourquoi je veux vivre encore.

Je cesse de maudire mon existence, parce que vous m'avez appris qu'on peut encore trouver des hommes bons et généreux capables de s'aimer.

Vous m'avez prouvé que les fourbes n'ont pas réussi à noyer la vérité au fond du puits; vous m'avez fait voir qu'il existe toujours des sentiments honnêtes et que la vertu n'a pas encore été chassée de partout.

Jeunes gens, voilà pourquoi j'ai jeté ma corde, pourquoi je ne veux plus mourir!

Mais attention! Vous allez me promettre tous trois de renoncer au suicide.

*A (suivre)* Emile RICHEBOURG.